



Consultation Odonto-Gériatrique

Les dentistes du département sont susceptibles de se déplacer pour une consultation à domicile. Le service d'odontologie du CHU garde à cet effet une mallette de consultation à domicile à la faculté dentaire : cette dernière doit être demandée par le praticien habituel du patient pour d'éventuelle consultation à domicile.

Il existe néanmoins une consultation odonto-gériatrique au CHU de CEBAZAT. Pour y accéder le patient doit être orienté par son médecin traitant.

<https://www.chu-clermontferrand.fr/liste-services/odontologie/gerodontologie>

Les patients pris en charge dans ce secteur sont des patients âgés à besoins spécifiques (résidant notamment en EHPAD). Ils peuvent être pris en charge à l'état vigile ou sous sédation par inhalation de MEOPA (mélange équimolaire d'oxygène et de protoxyde d'azote).

N'hésitez donc pas à solliciter votre médecin traitant !